

Hairuddin pacha, gouverneur de Diarbekir, est nommé gouverneur de Frélonde; en remplacement d'Ismail pacha, mis en disponibilité.

NOUVELLES DE PARIS.

Bien que le bateau à vapeur de Vienne arrive hier, nous n'avons apporté de Vienne ni lettres ni journaux, à peine l'obligance d'un voyageur venu par cette voie, qui était porteur d'un exemplaire du Journal des Débats du 30 juin, nous pouvons donner de Paris les nouvelles suivantes, qui sont de deux jours plus fraîches que celles de notre dernière feuille.

— L'estime le plus complaisant continué à végéter à Paris.

— L'état de siège n'avait pas encore été levé; les arrestations continuaient, et l'insurrection relative à l'insurrection se poursuivait avec une grande activité.

— Un commencement de la séance de l'Assemblée nationale du 29 juin, le général Cavaignac a annoncé que le comité de salut public se proposait de décerner le ministère de la marine, et de le donner à M. de Lamour.

— L'Assemblée a voté par acclamation un projet de décret qui ordonne la translation aux Invalides des dépouilles mortelles de nos héros nationaux.

— La séance nationale a adopté à l'unanimité les décrets suivants.

— Le citoyen Sarrasin, président de l'Assemblée nationale, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

NOUVELLES DIVERSES.

Le quatrième des nuits saintes, hier, à Constantinople, a été célébré avec une solennité remarquable.

— Des lettres de Cléo du Hain ont été reçues.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

leur Biers, en avaient prévu les conséquences, qui se sont tous associés à cette fête, en attendant que son jour respectif. Les cotillons ont été distribués avec un appareil d'établissement, et celles de tous les habitants étrangers mouillés sur rade, hâcher du matin, nous ont été amenées qu'un cocher du soleil.

— Des lettres de Cléo du Hain ont été reçues.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

à elles pas seropuleusement discutées, examinées et jugées. Les coupables ne sont pas punis d'après la loi.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

couvert, à l'aise, de la transition rapide du chaud au froid; chose extraordinaire dans la saison où nous sommes.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.